

| Environmentally Sensitive Areas (ESAs) | Facteurs directs menaçants | Facteurs indirects menaçants |
|--|---|--|
| <p>Seagrass beds Herbiers marins</p> <p>Coral reefs Récifs coralliens</p> <p>Mangroves Mangroves</p> <p>Mudflats Vasières</p> <p>Offshore islets Îlots</p> <p>Coastal freshwater marshlands Marais d'eau douce côtières</p> <p>Upland marshes Marais des hautes terres</p> <p>Forests with native content Forêts indigènes</p> <p>Steep slopes Pentes raides</p> <p>Freshwater wells (boreholes) Puits d'eau douce (forage)</p> <p>Rivers and creeks Rivières et ruisseaux</p> <p>Lakes and reservoirs Lacs et réservoirs</p> <p>Sand beaches and dunes Plages de sable et dunes</p> <p>Caves and other geological features Grottes et autres caractéristiques géologiques</p> | <p>1. Pollution de l'eau, eutrophisation 2. Destruction mécanique due au développement du tourisme ou de l'aquaculture 3. Surpêche</p> <p>1. Les changements de température dus à la pollution de l'eau et à la modification des niveaux d'eau 2. Pollution de l'eau, eutrophisation 3. Surutilisation et piétinement par les touristes et les plongeurs 4. Surpêche 5. Envasement par sédiments</p> <p>1. Coupes et enlèvements dus au développement touristique, ou autres</p> <p>1. Pollution de l'eau 2. Changement du niveau de l'eau</p> <p>1. Invasion 2. Développement entraînant une perte d'habitat et de biodiversité 3. Décharge d'ordures 4. Déforestation 5. Agriculture</p> <p>1. Le remblayage 2. Décharge d'ordures 3. Pollution de l'eau des marais des hautes terres</p> <p>1. Barrage et conversion pour le stockage de l'eau 2. Invasion d'espèces exotiques et industriel</p> <p>1. Espèces envahissantes 2. Déforestation 3. Développement agricole, touristique et industriel</p> <p>1. Construction de logements 2. Développement hôtelier 3. Infrastructure d'accompagnement - routes, tours de téléphonie cellulaire, etc.</p> <p>1. Surextraction 2. Construction lourde 3. Lessivage chimique et déversements</p> <p>1. Surextraction et utilisation de l'eau 2. Barrages 3. Pollution de l'eau 4. Enlèvement de la végétation 5. Décharge d'ordures 6. Envasement</p> <p>1. Modification de la quantité et du moment des précipitations 2. Sur-allocation et extraction 3. Pollution de l'eau</p> <p>1. Construction de maisons de loisirs 2. Construction d'hôtels 3. Construction de terrains de golf</p> <p>1. Décharge d'ordures 2. Fermeture 3. Pollution de l'eau (eaux d'égout brutes) 4. Envasement 5. Vandalisme</p> | <p>Niveau macro-national</p> <p>1. Croissance démographique et économique entraînant un changement d'affectation des terres et la conversion des ESAs pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> développement résidentiel développement commercial et industriel développement du tourisme (menace majeur) <p>2. Croissance démographique et économique entraînant la consommation de biens et de services des ESAs, ou les moteurs de leur utilisation en tant que puits de pollution :</p> <ul style="list-style-type: none"> demande de ressources en eau demande de nourriture demande de produits du bois augmentation des déchets solides augmentation des eaux usées <p>Facteurs indirects internationaux</p> <p>1. Le Changement Climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Modification des précipitations Modification des conditions météorologiques Hausse du niveau de la mer <p>Facteurs Micro-économique</p> <p>1. La sous-tarification de l'utilisation des ressources et des puits de pollution, y compris la sous-tarification de l'eau entraînant une surexploitation des eaux souterraines et de surface.</p> <p>2. Subvention des activités de production et de développement, y compris des subventions pour les pesticides et les engrais conduisant à une surutilisation, à la lixiviation et à la pollution de l'eau.</p> <p>3. Problèmes liés aux biens publics / aux défaillances du marché, c'est-à-dire au manque d'incitations à la protection et à la gestion des AES sur des terres privées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'incapacité d'investir dans le contrôle des espèces et la restauration de l'écosystème perpétue l'invasion par des espèces exotiques l'absence d'incitations positives à maintenir les ESAs sur des propriétés privées peut entraîner le remblayage des zones humides, ainsi que la fermeture des grottes pour faciliter le développement. incapacité à reconnaître, légiférer, surveiller et appliquer les limitations imposées à l'utilisation des terres et à la mise en valeur des principaux facteurs indirects de croissance et de consommation, susceptibles d'empiéter et de dégrader les ESAs et leurs fonctions (comme indiqué dans la section relative aux facteurs indirects); <p>4. Défaillance des biens publics / des politiques et des institutions, c'est-à-dire absence de réglementation efficace et d'investissement dans les AES déjà désignées comme zones protégées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'incapacité d'investir dans le contrôle des espèces envahissantes et la restauration des espèces indigènes dans les parcs nationaux et les réserves naturelles non-investissement dans des mesures de protection des sources sur les sites de forage <p>5. Problèmes de ressources communes, c'est-à-dire l'incapacité de réglementer l'accès et l'utilisation des ESAs sur des terres, des ruisseaux et des rivières non engagés, ou dans des zones marines, conduisant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> incapacité à protéger adéquatement les terres forestières menant à une invasion par des squatters défaillance de protection et de surveillance des sites de grottes conduisant au vandalisme non-contrôle des limites de capture entraînant une surexploitation par les pêcheurs échec de la surveillance et de la mise en application de simples réglementations entraînant le piétinement et la dégradation des récifs par les plongeurs, les baigneurs et les ancres de bateaux érosion des plages due à des épis et autres dispositifs de défense côtière déployés de manière inappropriée dans le Pas Géométrique les eaux usées non traitées et les effluents industriels rejetés dans les rivières et les lagunes |